



# Victime de la plateforme Netto Crypto

Fiche pratique publié le **01/03/2018**, vu **6193 fois**, Auteur : [Gaël Collin](#)

**Vous avez été victime de la plateforme Netto Crypto accessible à l'adresse [www.netto-crypto.com](http://www.netto-crypto.com)?**

Crypto-Netto.com est une plateforme de trading de Crypto-monnaies en ligne qui se présente comme "*la première place mondiale pour trader en ligne des crypto-devises*".

Or, le site Internet n'a été créé que le 6 octobre 2017.

Il est également important de remarquer qu'aucune adresse ne figure sur ledit site Internet.

En outre, celui-ci figure sur [la mise en garde du 22 février 2018](#) de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

\* \* \*

Vous avez réalisé des paiements par carte bancaire? Ou des virements sur des comptes bancaires basés à l'étranger ?

**Différentes démarches tant sur le plan pénal que sur le plan civil peuvent être mises en oeuvre.**

Si vous avez été victime d'une de cette plateformes, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier et échanger sur votre dossier\* : [contact@22L-avocats.fr](mailto:contact@22L-avocats.fr) ou au numéro de téléphone suivant : 01.81.70.34.56.

## **Plusieurs actions conjointes mises en place**

En effet, rejoindre ou proposer une action "conjointe" permet aux victimes de se regrouper contre un même groupe d'escrocs.

Si ce regroupement permet *de facto* de faire des économies substantielles, celui-ci permet avant tout de regrouper le plus d'informations possible et de donner un plus grand poids aux négociations que l'avocat entamera.

Si vous avez été victime d'une telle escroquerie, plusieurs recours sont envisageables.

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

**Collin Gaël**

*Avocat à la Cour*

22 rue de Longchamp - 75116 Paris

[contact@22L-avocats.fr](mailto:contact@22L-avocats.fr)

*\*étude préalable de dossier gratuit.*